Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 50 (1924)

Heft: 13

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONCOURS POUR L'ÉRECTION D'UNE FONTAINE, A GENÈVE

Concours en vue de l'érection d'une fontaine contre le mur de la terrasse projetée à l'est du temple de la Madeleine.

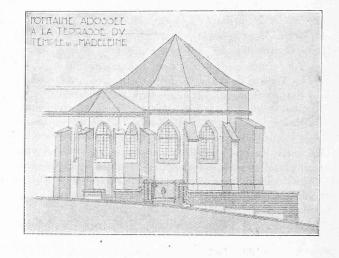
(Suite et fin.1)

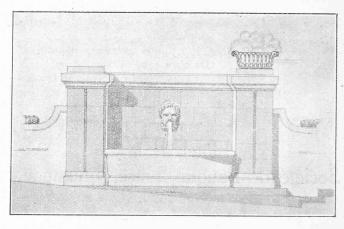
Nº 20. Mad. Trop d'éléments, ce qui détruit l'unité du mur. Motif central peu original. La saillie sur le trottoir est un peu trop forte. Projet correct, conforme au programme.

Nº 41. Allo! A l'eau! (variante Nº 1). Répond aux données du programme. Idée intéressante de deux bassins opposés à niveaux différents. Manque de recherche et d'originalité dans l'architecture.

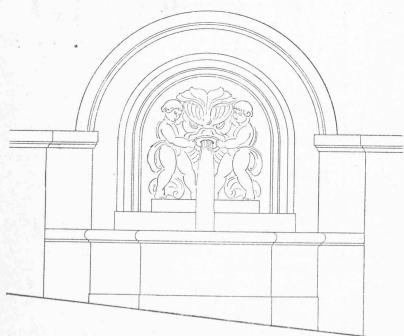
¹ Voir Bulletin technique du 7 juin 1924, page 152.







5e prix : projet « Allo ! A l'eau ! de M. L. Flegenheimer architecte.



4º prix: projet «Mad», de M. L. Salzmann, peintre et D. Lanzoni, dessinateur.

Nº 19. Il ne faut pas dire: fontaine... Projet trop modeste de dimensions mais logique. La forme du bassin a été sacrifiée en vue d'éviter l'empiètement sur le trottoir. Recherche architecturale insuffisante.

Nº 30. Simplicité. Plan trop large et mal situé dans l'ensemble de la terrasse. Parti correct mais lourd d'aspect et manquant de recherche architecturale.

Nº 17. Simplicité. Parti logique mais s'accommodant mal d'un terrain en pente. Recherche architecturale peu originale. Indications de sculptures banales.

Procédant à un troisième tour d'élimination, la Commission écarte les projets : 19, 41 (variante $N^{\rm c}$ 1), 30 et 17.

Les projets retenus sont classés dans l'ordre ci-après:

- 1. « Tout simplement ».
- 2. ex æquo « Le Veilleur de nuit » et « Restauration ».
- 3. « Jouvence ».
- 4. « Mad ».

et le Jury leur attribue les prix ci-après :

 1er prix
 Fr. 200.—

 2e prix ex-æquo
 » 150.— à chacun

 3e prix
 » 120.—

 4e prix
 » 80.—

M. le Président procède à l'ouverture des plis des projets classés et annonce les noms des auteurs :

« Tout simplement »
 « Le Veilleur de nuit »
 « Restauration »
 « Jouvence »
 « M. Maurice Braillard, architecte.
 « Mad »
 M. Louis Salzmann, peintre, et Dante Lanzoni, dessinateur.

En vertu du programme, chaque concurrent ne pouvant obtenir plus d'un prix, le Jury retient le projet Nº 41 (variante I) « Allo! A l'eau!» qui avait été écarté au troisième tour, et procède au classement définitif et à l'attribution des prix ci-après:

Hôtel de la Société de Banque Suisse, Lausanne.

FLEGENHEIMER, architecte.

Architectes: MM. SCHNELL, THÉVENAZ et BONNARD.
(Planche hors texte, Nº 8).

Construit sur l'emplacement de l'ancien Hôtel Gibbon, place St-François, cet immeuble couvre une surface d'environ 1200 m².

La construction se compose de deux corps de bâtiments: l'un sur la place St-François, dont la hauteur à la corniche était limitée à 17 m, 50 par les règlements de la ville; et la partie postérieure limitée par une servitude à une hauteur de 8 m. environ au-dessus du sol de la place St-François.

La difficulté du problème était précisément la liaison entre ces deux corps de bâtiments d'inégales hauteurs.

Les fondations établies dans un bon sol ne donnèrent pas de difficultés.

Les façades sont en pierre de taille de Savonnière, le socle en roche de Laufon et le porche en Vaurion.

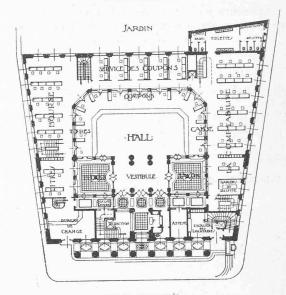
Les planchers et la toiture furent exécutés en béton armé sur les plans du bureau Muret, ingénieur.

Les chambres fortes furent étudiées par M. Paris, ingénieur, qui a fonctionné également comme ingénieurconseil pour le béton armé.

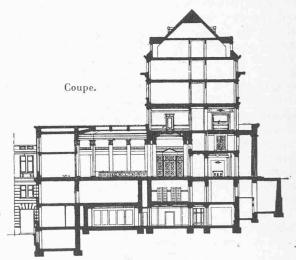
La sculpture des façades a été étudiée par le sculpteur Uberti qui a aussi étudié la décoration intérieure avec le sculpteur Wetzel.

Les magnifiques colonnes monolithes en marbre Moncervetto du hall ont été fournies par l'entreprise Reymond,

HOTEL DE LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE A LAUSANNE



Place 51FRANÇOI3
Plan du rez-de-chaussée.



Clichés de a Das Werk

marbrier à Vevey, qui a exécuté également l'escalier de la Direction. Les autres travaux de marbrerie ont été exécutés par les maisons Rusconi à Neuchâtel et Rossier à Vevey.

Les travaux de maçonnerie ont été exécutés par l'entreprise Bidal, Lindenmeyer et Zolla.

Les autres principales entreprises qui ont collaboré à la construction sont :

Serrurerie: Zwahlen et Mayr; Ramelet Frères; Spagnol et Schmiedt.

Menuiserie : Tozzo et Badel ; Held ; Ballenegger et Cie et Ledermann.

L'installation du chauffage central a été exécutée par la maison Sulzer, et les installations sanitaires par les maisons Diemand et Perret.

Les travaux commencés en février 1921 ont été terminés en décembre 1923.